

Thomery, le 24 mars 2020

## NOTE D'INFORMATION

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Suite à la situation sanitaire que nous traversons et le confinement qui en découle, le Conseil d'Administration a dû :

- Fermer l'école de musique
- Suspendre les cours
- Mettre l'établissement ACCORDS en cessation partielle d'activité.

Dès que cela sera possible, les cours reprendront jusqu'au 3 juillet et nous espérons ainsi pouvoir récupérer une partie des cours.

Dans le cas d'un arrêt total des cours jusqu'à fin juin, le dernier trimestre (soit 10 cours) sera reporté sur le premier trimestre de l'année 2020/2021.

Pour l'instant, les cotisations du dernier trimestre ne peuvent être mises en banque pour raison de fermeture suite au Covid-19.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sincères salutations.

Michel HELUIN  
Président par intérim